

Conseil d'administration du STIF
-
Communiqué de synthèse

Le Conseil d'Administration du STIF, sous la présidence de Jean-Paul Huchon, a voté plusieurs mesures.

- ❖ **Un nouveau Tramway en Ile-de-France : Le STIF a décidé de créer un tramway entre Antony et Clamart** (cf communiqué de presse)

Le Conseil du STIF, sous la présidence de Jean-Paul Huchon, a décidé à l'unanimité de lancer les études pour la création d'une nouvelle ligne de tramway entre Antony (Croix-de-Berny) et Clamart (Place du Garde), et de confier la maîtrise d'ouvrage du système de transport au STIF et des aménagements urbains au département de Hauts-de-Seine.

Cette décision illustre la volonté forte du STIF, de la Région Ile-de-France, et du département des Hauts-de-Seine de promouvoir ce mode de déplacement, très apprécié des franciliens.

Cette nouvelle ligne de tramway vient compléter un réseau régional. Aujourd'hui 12 tramways sont en développement en Ile-de-France, dont quatre seront mis en service en 2012 (prolongement du T1, T2, T3 et T5).

- ❖ **Le Conseil du STIF décide de lancer l'expérimentation de bus hybrides.** (cf communiqué de presse)

Actuellement testés dans plusieurs grandes villes d'Europe, la technologie hybride est en plein développement. Les évolutions récentes amènent aujourd'hui la majorité des constructeurs à proposer des bus hybrides. Le STIF et la RATP s'investissent dans ce projet afin de tester les performances, la fiabilité, l'impact sur l'environnement et les coûts d'exploitation de cette technologie.

Les bus démonstrateurs seront testés sans voyageurs mais lestés à mi-charge, pour une durée de 6 à 12 mois pour 12 000 kilomètres minimum chacun. Il s'agit des bus Heuliez GX427 Hybrid (18m), Irisbus Citelis S Hybrid (12m) et Man Lion's City Hybrid (12m).

- ❖ **Le STIF donne rendez vous au public à la fin de l'année pour lui présenter le T Zen 4 dans le cadre d'une concertation.** (cf communiqué de presse)

Ce projet répond à une volonté du STIF d'améliorer la qualité et le niveau de service de la ligne actuelle (n°402) en Essonne, par la création d'une ligne T Zen, participant ainsi au développement de certaines communes et quartiers.

Le T Zen 4 reliera les communes de Viry-Châtillon et de Corbeil-Essonnes en 45 minutes, via Grigny, Ris-Orangis, Courcouronnes et Evry.

- ❖ **Ça avance pour le T Zen 5.** (cf communiqué de presse)

Dans le cadre de sa politique de développement du réseau T Zen en Ile de France, le STIF mènera dès le mois de septembre l'ensemble des études nécessaires à la création de cette nouvelle ligne. Le STIF préparera une présentation du projet au grand public qui se déroulera lors d'une concertation dans un peu plus d'un an.

❖ **Le Conseil du STIF et le public approuve le projet du prolongement du T3 entre Porte de la Chapelle et Porte d'Asnières.** (cf communiqué de presse)

Le Conseil du STIF se réjouit de la richesse de la concertation préalable relative au projet de prolongement du tramway T3 entre la porte de la Chapelle et la porte d'Asnières, qui a mobilisé un large public (associations, élus, usagers, riverains ...), et en approuve à l'unanimité le bilan.

Organisée par la Ville de Paris avec l'appui du STIF cette concertation s'est déroulée du 17 janvier 2011 au 18 février 2011 inclus. Prenant en compte les enseignements de cette concertation, **le STIF a annoncé la poursuite des études du projet sur les bases du tracé soumis à la concertation, la réalisation du dossier d'enquête publique et toutes les études afférentes (schéma de principe, étude d'impact, dossiers de sécurité...).**

❖ **Le nouveau prolongement du T1 vers l'ouest sera présenté au grand public par le STIF en octobre et en novembre 2011.** (cf communiqué de presse)

Ce prolongement est prévu entre le futur terminus du T1 prolongé, Asnières-Gennevilliers-Les Courtilles, et le T2 à Colombes en cours de réalisation jusqu'au Pont de Bezons. Longue d'environ 6 km pour 11 à 12 stations, cette liaison nouvelle complètera la rocade tramway autour de Paris et favorisera de nouvelles correspondances avec les autres modes de transports en commun du secteur (Ligne J du Transilien et ligne 13 du métro, ...).

Le T1 prolongé reliera en 20 minutes la station Asnières-Gennevilliers-Les Courtilles et le T2 à Colombes, via Bois-Colombes en fonction de la variante de tracé qui sera retenue suite à la concertation. Il profitera également aux habitants des communes limitrophes, notamment Gennevilliers et Nanterre.

❖ **Prolongement du site propre de la ligne 91.06 entre l'Ecole Polytechnique et Christ de Saclay.** (cf communiqué de presse)

Le STIF poursuit l'ensemble des études précédant le début des travaux du site propre de la ligne 91.06 reliant la Gare de Massy-Palaiseau (RER B) à la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines (RER C). L'enquête publique, dernière étape, est prévue fin 2011.

Après le prolongement du site propre sur la ligne 91.06 entre Ecole Polytechnique et Massy Palaiseau, le STIF a annoncé la validation du schéma de principe du projet lors de son Conseil le 6 juillet. Neuf nouveaux bus articulés de grande capacité circulent déjà sur la ligne depuis le mois de juin. La prochaine phase du TCSP (transport en commun en site propre) entre Ecole Polytechnique et Christ de Saclay s'étendra sur 6,5 kilomètres.

❖ **Du nouveau pour les usagers des transports en commun du Val de Marne.** (cf communiqué de presse)

Dès septembre, les voyageurs pourront profiter de nombreuses améliorations d'une offre de transport conçue pour améliorer les conditions de déplacements et favoriser l'intermodalité. Ceci grâce à la **mise en service du prolongement de la ligne 8 du métro, ainsi que d'une voie en site propre pour les bus entre Sucy-Bonneuil (Sucy-en-Brie) et le carrefour Pompadour (Créteil). L'occasion pour le STIF de restructurer le réseau bus.**

❖ **Schéma directeur Vélo : le STIF lance Véligo** (cf communiqué de presse)

Première application du nouveau Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France adopté par le Conseil du STIF, des consignes collectives de stationnement vélos sécurisées et accessibles par le Passe Navigo seront expérimentées dans 16 premières gares franciliennes.

❖ **Pôle RER de Châtelet-Les Halles, premiers travaux en fin d'année.**

Dans le cadre du projet urbain de réaménagement du quartier des Halles portés par la ville de Paris, le Conseil du STIF a voté à l'unanimité l'avant projet des futurs travaux du pôle RER.

Afin de rendre la gare plus ouverte, plus simple d'accès à tous et plus sécurisante, trois grandes interventions sont prévues :

- la création d'un nouvel accès aux espaces souterrains du Forum des Halles et à la gare RER Châtelet-Les Halles au niveau de la Place Marguerite de Navarre,
- le réaménagement et l'extension de la salle d'échanges RER de Châtelet-Les Halles,
- le prolongement des accès existants aux espaces souterrains du Forum des Halles, accès Berger et Rambuteau, du niveau -3 au niveau -4 de la salle d'échange RER.

L'opération, d'un coût d'environ 164 millions d'euros, sera financée par la Région Ile-de-France, la Ville de Paris et la RATP.

Les premiers travaux doivent intervenir à la fin de l'année 2011 pour se terminer fin 2015.

❖ **Patrimoine : préparer l'avenir et faciliter la modernisation du réseau de transport.**

Afin d'anticiper les besoins fonciers liés aux grands aménagements des transports en commun à venir, le STIF passe une convention avec l'EPFIF (Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France).

La problématique liée à la maîtrise foncière des terrains nécessaires à la réalisation des projets de transports et à l'aménagement autour des gares et stations est l'un des enjeux majeurs en Ile-de-France pour les années à venir, compte tenu notamment de la rareté des terrains disponibles.

L'EPFIF a notamment pour vocation de réaliser le portage de terrains destinés à des opérations d'aménagement urbain qui sont susceptibles d'intéresser le STIF dans le cadre des projets de transports.

Les synergies importantes entre les deux établissements conduisent aujourd'hui à l'approbation par le Conseil du STIF d'une convention cadre qui permettra :

- au STIF de bénéficier d'une information et d'une veille sur le foncier disponible et/ou acquis par l'EPFIF situé dans le périmètre d'un projet de transport,
- à l'EPFIF d'intervenir pour le compte du STIF dans le cadre de conventions particulières afin de se porter acquéreur de terrains qui seraient nécessaires à la réalisation d'un projet de transport.
- que le portage foncier et financier soit assuré par l'EPFIF, le STIF s'engageant à racheter à l'EPFIF les terrains nécessaires.

❖ **Gratuité des transports pour 17 000 jeunes en insertion.**

A compter du 1^{er} octobre 2011, près de 17 000 franciliens de 16 à 25 ans pourront profiter de la gratuité de leur titre de transport. Sont concernés les jeunes engagés dans un dispositif du Service public régional de formation et d'insertion professionnelle : Avenir Jeunes, Programmes Compétences et Ecole de la Deuxième Chance.

Mesure financée à 100% par la Région Île-de-France.

Contacts presse :

Sébastien Mabillet > 01 47 53 28 42 > sebastien.mabillet@stif.info

Laurie Lagrange > 01 53 59 21 30 > presse@stif.info